



Abus de confiance envers mon patron

Par **Luc12345678901**, le **21/01/2022** à **23:06**

Bonjour,

Mon patron a déposé une plainte contre moi pour abus de confiance. Il me réclame 1.600€ car j'ai perdu mes tickets, je n'ai pas de preuves que je m'en sois servi pour des dépenses professionnelles et non des dépenses personnelles. J'ai été convoqué à la gendarmerie et j'ai assumé d'avoir pris, pour mon bien personnel, 500 € au total et que je suis d'accord de les rembourser. Le problème est que je n'ai aucun ticket de caisse donc il me réclame les 1.600 € car il n'a pas de preuves et veut me poursuivre en justice.

Quelle peine je peux avoir ? du surqis de la prison ? un bracelet électronique ou autre ?

Merci de m'aider.

Par **Luc12345678901**, le **22/01/2022** à **02:16**

Je n'ai pris que 500 € personnels, tout le reste est professionnel.